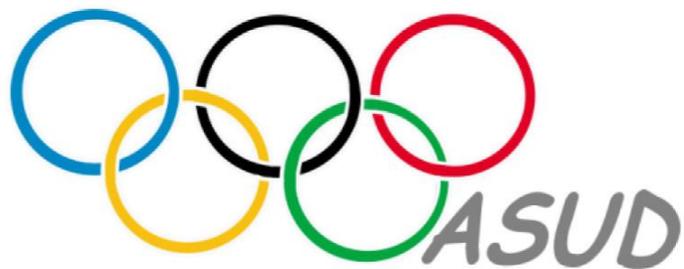




Challenge sportif Inter-Départements

Réglement & Informations



En résumé...

8 épreuves:

- ❑ Badminton: 4 à 14 joueurs (avec sa raquette et des chaussures de salle)
- ❑ Basket: 4 à 6 joueurs
- ❑ Bowling : 2 à 3 joueurs (avec chaussettes, les chaussures seront fournies)
- ❑ Espace forme: 5 à 8 participants (avec chaussures de salle)
- ❑ Football: 6 à 15 joueurs (avec des crampons moulés et protège tibias)
- ❑ Jogging: 6 à 12 participants
- ❑ Tennis: 2 à 6 participants (avec sa raquette)
- ❑ Tennis de table: 1 à 6 joueurs (avec sa raquette et des chaussures de salle)

❑EQUIPEMENT

Les participants recevront un t-shirt aux couleurs de leur équipe à porter durant les épreuves. Les participants devront amener l'équipement complémentaire (short, baskets, raquette, ...). Les balles, ballons, volants, seront fournis.

Réglement

❑ COMPTAGE DES POINTS

Chaque équipe se verra attribuer un nombre de points pour chaque preuve en fonction de son classement. Le 1^{er} d'une épreuve recevra 8 points, le 2^{ème} 7 points, le 3^{ème} 6 points et ainsi de suite jusqu'au dernier qui recevra 1 point.

Exception : une équipe qui ne parviendrait pas aligner le nombre minimum requis de participants sur une épreuve sera disqualifiée pour cette épreuve et n'obtiendra aucun point.

❑ EQUIPE GAGNANTE

L'équipe qui aura cumulé le plus de points sur l'ensemble des épreuves sera déclarée vainqueur du challenge

En cas d'égalité, les équipes seront départagées de la façon suivante:

- 1 – Le nombre de fois où l'équipe a terminé sur le podium d'une épreuve
- 2 – Le nombre de fois où l'équipe a terminé première d'une épreuve
- 3 – Le classement du nombre de participants

❑ RECLAMATIONS

Le challenge ASUD se veut avant tout un événement festif et convivial. La bonne humeur et le fair-play sont de mises. Cependant, en cas de réclamation, vous pouvez contacter Pierre Garat jusqu'au lendemain. Pierre transmettra la réclamation à un jury composé de Pierre Garat, Rodolphe Ferreira-Neto et Gaétan Loridant. La décision qui sera alors prise à la majorité par ce jury sera irrévocable.

Réglement

❑ INSCRIPTION D'UN PARTICIPANT

Les inscriptions se font en ligne directement par le participant (ArcelorMittal) ou via le sélectionneur(Dillinger). Peuvent participer toutes les personnes inscrites aux effectifs de Dillinger ou d'ArcelorMittal DK ou MK au 31 août(y compris CDD et stagiaires) .

Les inscriptions sont normalement ouvertes **jusqu'au 31 août** mais pourront être fermées plus vite sur certaines épreuves en cas de trop forte demande sur ces épreuves.

Un participant peut s'inscrire sur plusieurs épreuves mais son sélectionneur pourra lui demander de laisser sa place au profit d'une autre personne en cas de trop forte demande.

La validation des inscriptions se fait dans l'ordre de réception des certificats médicaux (sauf pour le bowling où le certificat n'est pas obligatoire. Les demandes sont donc validées dans l'ordre des arrivées.)

❑ CERTIFICAT MEDICAL (seule exception : le bowling)

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition devra être fourni au sélectionneur par chaque participant. Ce certificat devra dater de moins d'un an au jour de la compétition et permettra de s'inscrire à l'ensemble des épreuves.

Le certificat de non contre indication à la pratique du sport peut être remplacé par un certificat de non contre indication à la pratique d'un sport particulier à condition que ce soit le sport auquel le participant s'inscrit.

Ex : non contre indication à la pratique du tennis en compétition permet de s'inscrire à l'épreuve de tennis mais ne permet pas de s'inscrire au jogging.

En l'absence de certificat, la personne n'est pas autorisée à participer au challenge.

Réglement

❑ ELIMINATION D'UN PARTICIPANT

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure un participant de la compétition. Ceci sera particulièrement vrai en cas d'absence de certificat médical, en cas d'équipement non conforme aux prescriptions, ou en cas de comportement violent ou injurieux vis-à-vis d'un autre participant , d'un arbitre, ou d'un encadrant.

La consommation d'alcool dans le cadre du challenge est complètement interdite. **Toute personne surprise à consommer de l'alcool (bière, vin ou autre) sera immédiatement disqualifiée.** Si cette disqualification fait passer le nombre de participants de l'équipe en dessous du minimum requis, l'équipe est également disqualifiée.

❑ POUR TOUTE QUESTION...

Merci de vous rapprocher de votre sélectionneur qui prendra contact au besoin avec les organisateurs.